

L'économe infidèle



Jean-Claude Guillaume



Cher Pasteur,

Je me souviens qu'en 1946, lors d'une convention pastorale, alors qu'avec mes parents j'étais à table avec de nombreux pasteurs — je n'avais que dix-sept ans à l'époque — je fus très étonné d'un échange de vues de ces doctes personnages, entre la poire et le fromage, sur l'histoire de l'économe infidèle de Luc 16. Chacun y allait de son explication, allant même jusqu'à évoquer une possible ironie de Jésus dans son affirmation : "Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis...". Tous avaient l'air très perplexes au sujet de cette histoire, où Jésus fait l'éloge d'un ignoble magouilleur ! Je dois avouer que j'ai eu depuis l'occasion de m'interroger sur ce passage de la Bible, et peut-être le fais-tu, toi aussi ? Mais je crois que maintenant, j'ai compris !

— Non, je ne m'adresse pas à toi, le théologien qui as depuis belle lurette trouvé une solution, mais à toi, mon frère qui te poses peut-être encore quelques questions !

Je ne vais pas retracer ici cette histoire, puisque tu l'as chez toi dans tes Bibles en plusieurs versions ; mais prends quand même le temps de la relire dans Luc 16.1-12 !

Tout d'abord comprenons que Jésus ne fait pas l'éloge de la **qualité morale de l'individu, mais de son action. Il ne s'agit pas ici de ce qu'il est, mais de ce qu'il fait. Cela posé, il faut comprendre que cet homme avait carte blanche pour gérer les biens de son maître. Il avait parfaitement l'autorité légale nécessaire pour disposer de ces biens, soit pour exiger le paiement d'une dette, soit pour la remettre, ce qui, dans certains cas eût pu être dans l'intérêt de l'exploitation. Tout cela pour dire qu'il n'a rien fait d'illégal dans ce qui va suivre, bien que ce n'ait pas été moral de le faire à son profit.**

D'ailleurs, la piètre valeur morale de l'individu nous est d'emblée annoncée, puisqu'il dissipait les biens de son maître (v. 1), ce qui va lui valoir sa destitution.

Mais ce que Jésus va souligner, c'est qu'il va utiliser des biens qui ne sont pas les siens propres pour se faire des amis, en leur remettant leurs dettes. Ces amis reconnaissants ne pourront faire moins que de le recueillir quand il sera à la rue, sans emploi.

Si on ne considère que **l'habileté de ses actions, parfaitement légales, au demeurant, sans s'arrêter à sa mentalité totalement immorale, l'enseignement de Jésus devient très clair. Jésus ne nous demande pas de ressembler à cet homme dans sa mentalité, mais dans ses actions.**

Lorsqu'il évoque les **richesse injustes (v.9 et 11)**, et ce qui est à autrui (v.12), il parle des bien terrestres que nous avons, et dont nous ne sommes que des gestionnaires, car ils appartiennent à Dieu. Ces richesses (argent, santé, talents etc.) sont qualifiées d'injustes, car injustement réparties dans un monde détérioré par le péché. Et nous savons que ce que Dieu attend de nous, dans la gestion de ce qu'il nous a confié, n'est pas uniquement d'en jouir égoïstement pour notre seul profit terrestre, mais de l'utiliser en l'investissant dans le royaume de Dieu, afin que ceux que nous aurons gagnés à Christ, ceux que Jésus appelle "nos amis", nous accueillent un jour dans les "tabernacles éternels", c'est-à-dire le Ciel.

Jésus marque l'opposition entre les **richesses injustes et les véritables**, entre ce qui appartient à autrui et ce qui est à nous. **Nos richesses terrestres sont injustes et appartiennent à Dieu. Mais Dieu a préparé pour nous des richesses véritables, qui nous appartiendront en propre. Mais pour qu'elles puissent nous être données, nous avons à prouver notre fidélité en gérant ce que Dieu nous a confié ici-bas selon ses directives et son plan d'amour.**

"Celui qui est **fidèle dans les moindres choses** l'est aussi **dans les grandes**" (Luc 16.10)

Jean-Claude Guillaume

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



41 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com